



en 2 mots...

Mairie de

Menthon-Saint-Bernard
284, rue Saint-Bernard
74290 Menthon-Saint-Bernard

Tél : 04 50 60 12 88

Fax : 04 50 60 07 60

Nouvelle adresse courriel :
accueil@mairie-menthon.fr

site internet :
www.menthon-saint-bernard.fr

Horaires
d'ouverture de la Mairie :
du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h

LE MOT DU MAIRE

Le Journal du Dimanche du 19 janvier 2020 présente le palmarès des communes de Métropole qui ont été classées en fonction de 182 critères officiels portant sur huit catégories de données : qualité de vie, sécurité, transports, commerces et services, santé, éducation, sports et loisirs, solidarité. Sur 30.000 communes de moins de 2.000 habitants, notre Commune de MENTHON SAINT BERNARD se classe 23^{ème} commune de France où il fait bon vivre.

Je suis à la fois heureux et fier de ce classement qu'en ce début d'année je partage avec chacune et chacun de vous car il est le témoignage de l'engagement de tous pour notre commune ; et notamment des associations qui contribuent jour après jour à ce que notre Commune soit un village où il fait bon vivre.

Maire de MENTHON SAINT-BERNARD
Vice-Président Grand Ancecy Agglomération

UN NOUVEL AGENT COMMUNAL

La Commune a recruté un nouvel agent communal à temps complet et de manière définitive. Laurent MICHEL qui a déjà travaillé pour la commune sous forme de contrats à durée déterminée depuis plusieurs années, vient ainsi renforcer l'équipe des services techniques désormais de manière définitive.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE LA POSTE

Afin de faciliter la circulation des piétons et dans le cadre des travaux d'amélioration de l'éclairage public, les nouveaux mâts ont été installés en fond de trottoir.

AMÉNAGEMENT DES PARKINGS DU CENTRE DU VILLAGE

La deuxième phase des travaux d'aménagement des parkings du centre du village a repris depuis début février. Pendant la durée des travaux (1 mois environ), il est conseillé d'utiliser le parking de la Poste ou bien ceux du cimetière (accès piétons aux commerces par la route de Ramponnet).

Les toilettes à nettoyage automatique installées fin janvier, seront prochainement mises en service après raccordement électrique et peinture du bâtiment.

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DES CÔTÉS

La consultation des entreprises a été engagée pour un démarrage des travaux 1^{er} trimestre 2020. Pendant les travaux, une déviation sera mise en place en cas de besoin.

UTILISATION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

Il est rappelé que les Points d'Apport Volontaire ne sont pas destinés à recevoir les déchets ménagers (ni à l'intérieur ni à l'extérieur).

SUBVENTION AU CENTRE ÉQUESTRE DE THÔNES

Compte tenu du nombre d'enfants menthonnais fréquentant le centre équestre de Thônes (20 enfants en 2019), la Municipalité a attribué une subvention au même titre que pour les activités non proposées dans la Commune soit : 26€ / enfant menthonnais de moins de 16 ans au 15 juillet de l'année scolaire en cours.

POUBELLES VENTOUSES

Afin de sauvegarder la qualité paysagère de notre village, la municipalité compte sur chacun pour rentrer les containers poubelles après la collecte.

**AIDE EXCEPTIONNELLE
AU CNL ET AU CLUB DELPHIS
PLONGÉE SUITE
À LA TEMPÊTE
DU 1ER JUILLET 2019**

La Municipalité a accordée une aide exceptionnelle d'un montant total de 6200€ au CNL et au Club Delphis Plongée afin de contribuer à la réparation des importants dégâts causés par la tempête du 1er juillet 2019, notamment au niveau des bateaux de sécurité.

**ÉLABORATION
DU PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

Urbanisme, habitat, déplacement : des enjeux désormais pensés à l'échelle intercommunale

Le 28 juin 2018, le Grand Annecy a décidé à l'unanimité d'élaborer un plan local d'urbanisme intercommunal intégrant le programme local de l'habitat et le plan de déplacements urbains (PLUI-HD). Conçu à l'échelle des 34 communes du territoire, ce document deviendra la référence en matière d'urbanisme. Il permettra la mise en œuvre concrète des objectifs fixés par le projet de territoire de l'agglomération. Ainsi les problématiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacement seront désormais pensées collectivement par les communes et l'intercommunalité dans un souci de cohérence. Suite à un appel d'offres, le Grand Annecy a sélectionné différents prestataires pour l'accompagner dans l'élaboration de ce document complexe. Le calendrier prévisionnel prévoit une approbation du document final fin 2023. Actuellement la réalisation du diagnostic est en cours. Cette pièce du PLUI-HD doit faire ressortir les enjeux majeurs du territoire en termes d'occupation de l'espace, d'habitat, de déplacement, d'environnement et d'économie. Ces enjeux seront ensuite retranscrits au sein du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Pierre angulaire du PLUI-HD, il devra traduire la volonté politique des élus en matière d'aménagement et s'inscrira dans une dynamique de développement durable et

de participation citoyenne. En raison de la période pré-électorale, la concertation avec les administrés sera mise en œuvre après les élections municipales de mars 2020, pour contribuer notamment au diagnostic.

**DEUX MENTHONNAIS
À L'HONNEUR**



Renaud KRESSMANN
a créé le jeu de société marégate©

Il s'agit d'un jeu de société sur le thème de la régates qui peut se jouer dès 10-12 ans jusqu'à l'âge adulte. Il n'est pas nécessaire d'avoir des notions de voile.

Il se joue sur un plateau de jeu (80 x 60 cm), qui représente le plan d'eau de la régates. Les joueurs ont chacun un bateau à voiles longueur 2cm et avancent en lançant des dés qui représentent la vitesse en nœuds.

Ils doivent bien sûr virer des bouées, se tirer la bourre, et passer la ligne d'arrivée.

La rose des vents, située au milieu du plateau, doit tourner de 45° en fonction de sa stratégie...

Pendant la régates il arrive des problèmes sur le bateau et il y a aussi de bonnes surprises. Pour cela, grâce aux chiffres 1 ou 6 des dés, le joueur tirera une carte avantage ou inconvénient. Pour les experts la priorité « tribord à mure » est efficace !

Le jeu peut se jouer de 2 joueurs à 6 joueurs. La partie dure entre 1/2h et 1h30 suivant le nombre de bouées à virer et le nombre de joueurs.



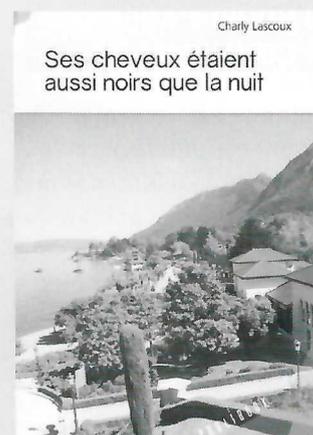
Les règles de ce jeu sont imprimées sur une voile de spi. Un lexique permet de connaître la définition des termes technique de voile.

Le plateau est quadrillé par des cases de 2,5 cm qui servent à faire naviguer les bateaux de case en case.



Charly LASCoux
publie un nouveau livre

Après trois romans biographiques, « Emma-Frieda » (2013), « Le Bonheur sur les bords du lac » (2017) et « Soldat mais pas inconnu » (2018), Charly Lascoux nous entraîne à travers ce quatrième ouvrage dans un roman policier dont l'intrigue se déroule à Menton Saint Bernard où Sonia Schneider, riche héritière suisse a été retrouvée assassinée dans l'une des chambres d'un grand hôtel de luxe des bords du lac d'Annecy... l'enquête menée par les gendarmes français et les policiers helvétiques sera émaillée par de multiples et surprenants rebondissements...



**RECRUTEMENTS POUR
LA SAISON 2020**

Pour la plage, du samedi 27 juin au dimanche 30 août 2020 : 4 surveillants de baignade, 2 agents d'entretien et 1 caissier.

Conditions surveillants de baignade : être majeur, travail le week-end et les jours fériés, être titulaire du BPJEPS AAN ou du BNSSA (possibilité de logement).

Conditions pour les agents d'entretien et le caissier : être majeur, travail le week-end et les jours fériés.

Pour la voirie, du lundi 1^{er} juin au dimanche 13 septembre 2020 : être majeur, posséder le permis de conduire, travail le week-end et les jours fériés.

Les candidatures sont à adresser par courrier à la mairie ou par mail à franck.beccavin@mairie-menthon.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et le second tour aura lieu le dimanche 22 mars 2020. Le bureau de vote est toujours situé à la salle du Clos Chevallier et les panneaux électoraux installés en face de la mairie.

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales et de justifier de son identité. La présentation de la carte électorale est conseillée.

Les principales pièces acceptées pour justifier de son identité au moment du vote (arrêté du 16 novembre 2018 entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2019) sont les suivantes : carte nationale d'identité, passeport, carte vitale avec photographie, carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie, permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne », permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

FÊTE DU PRINTEMPS, VENDREDI 20 MARS 2020

Comme chaque année, les élèves de l'école du Clos Chevallier défilent déguisés dans le village en poussant un bonhomme hiver. À l'issue du défilé, le bonhomme sera joyeusement détruit pour chasser l'hiver et accueillir le printemps. Les enfants, ainsi que leurs

familles et les enseignants, se retrouveront ensuite dans la cour de l'école afin de partager un goûter gourmand.

La Fête du printemps est organisée conjointement par l'école et l'APE du Clos Chevallier (<https://apeducloschevallier.wordpress.com>).

ÉCOLE DU CLOS CHEVALLIER

L'année scolaire se poursuit sereinement et voit de nombreux projets prendre forme :

- mise en place d'un jardin dans la cour de l'école : plantations de bulbes pour un fleurissement printanier puis de légumes, tubercules ou graminées
- préparation d'un spectacle de danse présenté aux parents suite au travail effectué en classe avec une intervenante depuis le début de l'année.
- préparation d'une sortie neige avec les enfants de maternelle

Au printemps : activité voile (Cycle 3), carnaval, classe de découverte (CM1 et CM2), visite de la ferme pédagogique de Chosal (CP et CE1)

IMPORTANT : les familles dont les enfants sont nés en 2017 et qui souhaitent les inscrire à l'école du Clos Chevallier pour la rentrée prochaine (entrée en Petite Section) doivent le faire dès à présent et au plus tard à la fin du mois de mai. L'inscription se fait en Mairie. Une fois celle-ci validée, les familles sont informées de l'organisation du temps d'accueil et de présentation de la maternelle qui aura lieu au cours du mois de juin.

ÉCOLE DES MOULINS

« Chaque être est unique mais ensemble nous formons un tout ! » Les enfants grandissent pendant leurs années d'école, non seulement physiquement en taille et dans leurs apprentissages, mais aussi en ce qu'ils sont en tant que personnes. C'est le début d'amitiés significatives, de découvertes essentielles, ils gagnent en autonomie dans des situations sociales variées. Nous avons décidé cette année d'avoir avec eux une approche pluridisciplinaire sur le thème de « l'environnement », qu'il soit proche ou plus lointain, à travers de nombreuses découvertes et actions collectives où les classes sont mélangées.

La première période fut marquée par des moments d'échanges variés : participation au cross des écoles privées catholiques du bassin annécien, visite de la déchèterie de Menthon, découverte de l'écomusée du bois de Thônes, visite de l'usine de dépollution de l'eau à Cran Gevrier, journée de la fraternité, spectacle « Cornélius et les déchets », célébration d'« advent » Noël, action solidaire pour l'association « audition solidarité ». Récemment, des galets présents autour de l'école ont été décorés par les enfants pour leur rappeler chaque jour qu'ils sont spéciaux et qu'ils ont le pouvoir de changer le monde, que chacun peut apporter sa pierre à l'édifice. Au-delà d'un ajout coloré à l'école, elles portent un message rempli de sens. Des couleurs, des galets et notre créativité pour construire un environnement témoin de notre identité et de nos différences, pour construire quelque chose que l'on ne connaît pas encore, collaborer... Le but n'est pas de faire un « résultat parfait » mais de « Faire ensemble », « construire », « être en lien » pour une œuvre collective. Les prochains mois seront tout aussi riches avec : une sortie neige collective à la découverte de l'environnement montagnard et de son histoire avec notamment la visite du hameau des alpes à La Clusaz et d'une ferme pour les plus petits, une visite d'un centre de tri, une découverte plus approfondie du village, une classe découverte « nature et musique » à Autrans, ...

Nous avons accueilli depuis septembre une nouvelle personne en service civique, Elodie, qui aide à la mise en place d'ateliers Montessori et d'ateliers d'apprentissage ludiques dans toutes les classes. Sa présence vient enrichir le travail proposé par les enseignantes dans un environnement de travail serein.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre sont ouvertes. Si vous souhaitez découvrir un peu plus l'école et son équipe, venez à nos portes ouvertes le samedi 14 mars entre 10h et midi. Nous serons heureuses de vous présenter notre projet d'établissement et vous faire visiter les locaux.

En attendant, vous pouvez consulter notre site www.ecolepriveelesmoulins.fr ou la page Facebook de l'école pour plus d'informations.

CENTRE D'ANIMATION DE MENTHON (CAM)

Cette année encore le CAM participera au festival CINEMINO avec la projection de deux films d'animation pendant les vacances de Février, le mercredi après-midi à 17h45 au clos Chevallier, salle Roc de Chère.

Au programme le 26 février 2020, « Abominable » de Jill Culton et le 4 mars « Jacob et les chiens qui parlent » d'Edmunds Jansens. Ces films sont accessibles aux enfants à partir de 5 ans. Venez en famille !

Quant à Christophe Duflos, professeur de guitare, il organisera pour la troisième année consécutive son stage de guitare ouverts aux débutants et aux guitaristes confirmés, la première semaine des vacances de Pâques, du 20 au 24 avril 2020, au clos Chevallier. Des informations complémentaires seront disponibles sur notre site dans les semaines à venir.

L'équipe du Centre d'Animation de Menthon.

BIBLIOTHÈQUE DE MENTHON

La bibliothèque de Menthon se porte bien. De nouveaux lecteurs nous ont rejoints en 2019 et surtout de nouveaux bénévoles viennent maintenant régulièrement faire vivre la bibliothèque.

Chaque mois, 10 à 15 livres s'ajoutent au fonds déjà bien étoffé : romans de fiction, romans policiers, récits, témoignages et des livres à gros caractères pour nos lecteurs qui ont des difficultés de vision. Alors venez vite nous voir, adhérez à la bibliothèque.

La cotisation est de 20 euros pour une année de lecture.

Nous vous accueillons le mercredi de 10 h à 11h30 et le samedi de 10 h à 11h 45.

A bientôt pour des échanges et de belles lectures !!!!

L'ART RIVE DROITE

L'Association L'Art Rive Droite réunit depuis 2012 des peintres et des sculpteurs de notre rive et elle poursuit son activité en assurant la promotion de ses

membres et en organisant des expositions. En particulier cette année, il est prévu une exposition collective à La Clusaz salle Ste. Thérèse du 29 Février au 6 Mars. En été elle attend son fidèle public à La Savoyarde de Talloires du 25 Juillet au 9 Août.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Romane BRUMENT le 30/11/2019

Maël KWOCALA le 30 /12/2019

DÉCÈS

Philippe EYMARD le 08 /11/2019

Grethe LASSUS née JACOBSEN le 14/11/2019

Jacqueline MUCKENSTURM née BAUD LE 13/01/2020

MARIAGES

Cécile MILLON et William GIORDANI le 02 /11/2019

I N F O S

Collecte des Ordures Ménagères

- Du 1^{er} janvier au 3 juin et du 31 août au 31 décembre la collecte a lieu le mardi (y compris si le mardi est férié)
- Du 4 juin au 30 août la collecte a lieu le mardi et le vendredi (y compris si le mardi ou le vendredi est férié)

Il est rappelé que le dépôt de sacs à même le sol est interdit.

Pour toute commande, échange ou remplacement de vos conteneurs, contacter le secrétariat de Grand Anecy au 04 50 33 02 12.

Il est recommandé aux résidents secondaires de demander à leur voisinage de rentrer les containers pendant leur absence. Pour les locations saisonnières, nous recommandons aux propriétaires de prévenir leurs locataires de rentrer les containers que les locataires précédents auraient pu laisser sur la voie publique.

Déchetterie intercommunale

- Horaires jusqu'au 31 décembre 2019
du lundi au vendredi : 13h30/17h
le samedi : 9h/12h - 13h/18h,
fermeture le dimanche et les jours fériés

Changement d'horaires à compter du 2 janvier 2020

- Horaires d'hiver,
du lundi au vendredi : de 13h30 à 17h30,
samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Horaires d'été,
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 18h30,
mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30,
samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30,
dimanche de 9h à 12h.

Les changements d'horaires ont lieu lors du passage national aux heures d'été et d'hiver. Tél. 04 50 60 14 53
Route du Col de Bluffy, 74290 Menthon Saint-bernard

Site Internet : www.menthon-saint-bernard.fr

Recensement service national

Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes (garçons et filles) ayant 16 ans révolus. Le jeune doit se présenter personnellement en mairie dans les trois mois qui suivent son anniversaire muni du livret de famille de ses parents, de sa carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

La mairie remettra une attestation de recensement à conserver précieusement, elle leur sera demandée pour leur dossier de permis de conduire, pour tout examen (ex : baccalauréat).

Les Menthonnais dépendent du Centre National de Varcès : ils sont convoqués avant l'âge de 18 ans à leur journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).

TÉLÉPHONES UTILES

Docteurs :

Aurora Delmont, Sophie Diamant, Aurélie Dumas,
pl. de Presles - 04 50 66 82 28 - www.doctolib.fr

Pierre-Yves Allouche, 5 ch. de Beaugard
04 50 64 80 01

La Poste de Menthon 36 34 (professionnels)
et 36 31 (particuliers)

Salle du Clos Chevallier
réservations 04 50 60 12 88

Office de Tourisme 04 50 45 00 33

Maison Paroissiale 04 50 60 12 53

Crèche Halte-Garderie
Les Epêles 04 50 60 04 42

La liste des assistantes maternelles agréées
est également disponible en mairie.

Aide à Domicile
en Milieu Rural 04 50 64 44 03

Taxis :
Dominique Baziere 06 09 30 08 66
Bernard Tirode 06 20 27 62 58

Sapeurs Pompiers 18 ou 112

Gendarmerie 04 50 23 02 23 ou 17

Police municipale 04 50 60 12 88
police.municipale@mairie-menthon.fr

SAMU 15 ou 112

Centre Hospitalier
de la région d'Anecy 04 50 63 63 63

Météo Chamonix 08 92 68 02 74

GRAND ANECY

Informations générales 04 50 63 48 48

Grand Anecy
46, avenue des Iles

www.grandannecy.fr agglo@grandannecy.fr

Taxe de séjour 04 56 49 40 30

MOBILITÉ

Sibra 04 50 10 04 04

Vélonecy 04 50 51 38 90

VALORISATION DES DÉCHETS

Numéro unique 04 50 33 02 12

EAU POTABLE

Accueil, abonnement,
facturation 04 50 33 89 30

Devis travaux 04 50 33 89 33

Urgences 24H/24 04 50 33 89 89

PERSONNES AGÉES

Numéro unique 04 50 63 48 00

Portage des repas 04 50 64 44 03

CHATEAU DE MENTHON

Téléphone 07 81 74 39 72

contact@chateau-de-menthon.com